

Titre de la fonction :

Technicien(ne) - Loisirs (Culture)

Période d'affichage :

Du 1er mars au 15 mars 2024

Groupe :

Cols blancs

Type d'engagement :

Affectation temporaire d'une durée indéterminée

Service :

Culture, développement social et du loisir

Sommaire du poste

Sous la supervision du ou de la régisseur(euse) à la culture, la personne occupant le poste de Technicien(ne) – Loisirs (culture) apporte un soutien administratif et technique au secteur culturel de la division *Vie citoyenne et associative*. En ce sens, elle assiste les intervenants de son service dans la réalisation et l'organisation d'évènements, d'activités et de services à saveur culturelle offerts aux organismes et citoyens.

Finalement, elle doit s'assurer de remplir toutes autres requêtes relatives au service.

Exigences:**Formation**

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'intervention en loisirs ou domaine connexe

Expérience

- Trois (3) ans d'expérience pertinente

Autres

- Connaissances de niveau intermédiaire du français;
- Détenir un permis de conduire valide, classe 5;
- Réussir le niveau d'enquête requis pour le poste.

Atouts

- Connaissances de niveau de base des logiciels Word, Excel et PowerPoint;
- Posséder des aptitudes en communication, en animation et en conciliation;
- Être familier(ère) avec le milieu du loisir municipal et des événements.

Salaire

Le salaire est établi selon la classe 8 de la convention collective des employé(e)s de bureau (cols blancs), soit au taux horaire minimal de 34,60 \$ et un taux horaire maximal de 39,30 \$.

Horaire

Poste à **temps complet**, à raison de **32,5** heures / semaine.

Informations complémentaires

Si nécessaire, le ou la candidat(e) devra réussir les tests requis pour le poste.

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir sa candidature via le site <http://www.sjsr.ca/recrutement> avant la fin de l'affichage. Veuillez noter que seules les personnes ayant transmis leur candidature via ce site seront considérées.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Prendre note que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.

Ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu se classe au 11^e rang des villes de la province. Située au sud du Québec, sur la Rive-Sud de Montréal et à 20 minutes du pont Champlain, elle accueille près de 100 000 résidents. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1 000 employé(e)s engagé(e)s qui participent activement à son essor.